

## Les ETA victimes de vols à répétition de matériel dénoncent l'impunité et leur abandon

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) dénonce un sentiment d'abandon face aux vols à répétition dont les Entrepreneurs de Travaux Agricoles sont victimes. Alors que les moissons débutent, un rassemblement de professionnels s'est tenu spontanément, lundi 19 juin 2023 à Ombrée d'Anjou (49), en réaction aux vols de la veille dans plusieurs entreprises.

Paris, le 21 juin 2023 - « Nous avons l'impression d'être abandonnés à notre sort ! » dénonce Gérard Napias, Président de la FNEDT. Alors que les préparatifs des moissons battent leur plein, les entrepreneurs se sentent désarmés et isolés face à la recrudescence actuelle des vols de GPS. Cet équipement est devenu un outil indispensable sans lequel il n'est plus possible de conduire les travaux correctement, voire de démarrer certaines machines. Les vols se produisent avec effraction, en quelques minutes, entre 2h et 4h du matin, malgré toutes les précautions prises par les entreprises, faisant craindre pour la sécurité personnelle des salariés qui débutent très tôt leur journée de travail.

### Un mouvement spontané

Confrontés pour certains au 4<sup>e</sup> vol d'équipements (GPS, consoles, carburant, etc.), le préjudice s'élève à plusieurs centaines de milliers d'euros en Mayenne et en Maine-et-Loire ces derniers jours. Une centaine d'entrepreneurs des Pays de la Loire, de Normandie et de Bretagne, et leurs salariés, rejoints par des concessionnaires, des agriculteurs, des transporteurs et des artisans ruraux, ont ainsi décidé de se rassembler pacifiquement à Ombrée-d'Anjou (49). « Ces vols ont des conséquences financières majeures pour les entreprises - 15 à 20 000 € par équipement volé. Ils désorganisent totalement la réalisation des chantiers. Six à douze mois sont nécessaires avant de pouvoir remplacer le matériel. Ceux qui ont subi plusieurs vols ne peuvent plus assurer leurs équipements d'agriculture de précision. Cela menace la pérennité des entreprises ! » pointe Laurent Menanteau, Président de EDT Pays de la Loire.

### Répondre à l'inquiétude

La FNEDT salue cette initiative des entrepreneurs, concessionnaires, agriculteurs et salariés qui se sont rassemblés le 19 juin pour obtenir la restitution des GPS volés dimanche dernier dans plusieurs entreprises. La Fédération demande que tout soit mis en œuvre dans les zones rurales pour l'application des mesures pénales existantes et pour rétablir ainsi les repères moraux et civiques indispensables à la cohésion sociale. La FNEDT estime que la justice doit prendre en compte la persistance des délits de vols de GPS, encouragés par l'impunité dont bénéficient leurs auteurs et par le recel facilité des équipements dérobés. Elle a sollicité un rendez-vous auprès des cabinets des ministres de la Justice, de l'Intérieur et de l'Agriculture.

### Contact presse - Agence Ressources De la Nature

Fadela Benabadji - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - [fbenabadji@agence-rdn.com](mailto:fbenabadji@agence-rdn.com)

Benoît Moureaux - 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78 - [bmoureaux@agence-rdn.com](mailto:bmoureaux@agence-rdn.com)



Photos à télécharger (Crédits FNEDT) : <https://we.tl/t-P3i0qjbpZ9>

### À propos de la FNEDT

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 21 000 entreprises de travaux emploient 124 000 actifs permanents et occasionnels pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable. La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans. Les ETF réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes. La FNEDT est adhérente de la CEETAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).